



HAL
open science

L'historien, le caillou et le lac

Charles de Miramon

► **To cite this version:**

Charles de Miramon. L'historien, le caillou et le lac. Delaurenti, Béatrice; Dufal, Blaise; Nagy, Piroska. L'Historien et les fantômes. Lectures (autour) de l'œuvre d'Alain Boureau, 2017, 978-2-251-44703-2. halshs-01529192

HAL Id: halshs-01529192

<https://shs.hal.science/halshs-01529192>

Submitted on 30 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'HISTORIEN, LE CAILLOU ET LE LAC

Charles de Miramon *

Doté d'une conviction intime, l'historien s'installe au bord du lac du temps ; il lance là le caillou de son hypothèse et constate qu'autour du point d'impact se propagent, largement et régulièrement, les ondes concentriques qui font de ce point un centre. Ces ondes existent bien, ce sont des faits, des textes, des anecdotes. Mais la conscience de l'indétermination des preuves orientées demeure : un autre point d'impact produirait d'autres rayonnements argumentatifs. L'historien est alors tenté d'user d'un moyen frappant de persuasion. L'anecdote emblématique. Il raconte, faute de démontrer¹.

Ce passage du *Simple corps du roi* m'a frappé quand je l'ai lu une première fois, alors que je débutais mon apprentissage d'historien avec Alain Boureau. Il me frappe encore aujourd'hui, plus chevronné, mais toujours plein de doutes sur la capacité pour un historien de dire vrai. Il y a vingt-cinq ans, je débutais avec Alain Boureau la préparation d'un diplôme aujourd'hui disparu, le *Diplôme d'Études Avancées*. Il s'agissait d'une lointaine survivance du noviciat monastique. Une année de discernement où il s'agissait de voir si on voulait entrer dans le sacerdoce de la thèse et si l'institution avait envie de vous. J'avais choisi l'*École des Hautes Études en Sciences Sociales* pour sa réputation mais je n'avais aucune idée des médiévistes qui s'y trouvaient depuis la retraite de Jacques Le Goff. J'ai pris rendez-vous avec Alain Boureau au hasard après avoir trouvé son nom dans le livret de l'école. Je suis sorti d'un premier entretien avec le sentiment d'un grand flou. Je n'étais pas arrivé avec un quelconque projet défini et je ne connaissais rien de la personne qui devait me diriger. Je me suis dit qu'il fallait derechef lire du Alain Boureau. Je fréquentais alors beaucoup les librairies de livres soldés et j'y ai trouvé une pile de *Simple corps du roi*. J'en ai acheté un exemplaire pour un prix dérisoire. Le *Simple corps du roi* est un livre maudit car l'éditeur a fait faillite peu après la publication de l'ouvrage. Il a été un caillou qui n'a pas fait beaucoup de vagues. Je l'ai lu et à l'époque je n'ai pas compris grand chose. Il me manquait des lectures (Kantorowicz, Giesey, Marin). L'image du lac m'est pourtant resté.

Premier thésard d'Alain Boureau, assidu de son séminaire avec un petit groupe de camarades, j'ai été le témoin de son passage d'une histoire du récit à une histoire intellectuelle qui comprenait l'histoire du droit. Quand on relit le *Simple corps du roi* à la lumière des ouvrages

* miramon@ehess. Paru dans B. DELAURENTI ; B. DUFAL/P. NAGY (éd.), *L'Historien et les fantômes. Lectures (autour) de l'œuvre d'Alain Boureau*, Paris 2017, p. 19–24.

1. A. BOUREAU, *Le simple corps du roi. L'impossible sacralité des souverains français xv^e –XVIII^e siècle*, Paris 1988, p. 45–46.

qui suivent d'Alain Boureau, on y repère les prémisses de cette remise en cause de la méthode suivie dans la *Papesse Jeanne* parue quelques années plus tôt. C'est un spectacle auquel j'ai participé au séminaire mais dont le sens général ne m'est apparu que bien plus tard.

Mais revenons à l'historien, son caillou et son lac. De quel lac s'agit-il? On pourrait y voir le lac de Tibériade, mais il faudrait des eaux poissonneuses, un historien qui dort dans la tempête puis marche sur l'eau. Alain Boureau n'avait rien de messianique sinon dans sa pratique de laisser souvent ses disciples seuls à la nuit tombante devant le lac alors qu'il se réfugiait dans les collines. Était-ce un lac chthonien? Des eaux grises au fond d'une profonde caverne. De pâles ectoplasmes sortis d'une réunion d'un comité de direction y lancent des cailloux bien normés alors que, au loin, la barque du psychopompe glisse en silence.

Ne serait-ce pas plutôt le lac des vacances d'été? Des adolescents désœuvrés y jettent par jeu des pierres. Quoi de plus gratuit que de lancer une pierre et de regarder les ronds dans l'eau! Est-ce un souvenir d'enfance qui remonte? Le travail de l'intellectuel contre le jeu de l'enfant. L'idée est ancienne. On raconte que maître Alain se promenait le long de la Seine. Il devait prêcher le lendemain sur la Trinité. Alors qu'il se demandait comment il allait accomplir sa tâche, il rencontre un enfant qui puise l'eau du fleuve avec une cuiller pour la mettre dans un trou dans le sable. Il explique à Alain qu'il veut transvaser toute l'eau de la Seine dans son trou. Au maître qui lui fait remarquer l'impossibilité de son jeu, l'enfant répond que prêcher scientifiquement sur la Trinité est bien plus ardu. Maître Alain rentre chez lui plein d'effroi. Le lendemain, il monte en chaire et d'une courte phrase annonce sa retraite à son auditoire. Il part se retirer, non pas en Charente, mais dans une abbaye bourguignonne². On aura reconnu une des variantes de l'exemplum médiéval de saint Augustin et l'ange, exemplum que l'on rencontre en particulier dans la Légende dorée³. Ici, il s'agit d'Alain de Lille, le *doctor universalis*, qui termina sa vie à Cîteaux. Devant la compétition à la fin du XII^e siècle de ce troisième pouvoir qu'est le *Studium*, les auteurs des *exempla*, en particulier cisterciens, cherchaient des revanches symboliques.

L'ange qui a pris la forme d'un enfant s'est déplacé de la plage d'Annaba aux bords de la Seine scolastique. Il est désormais sur la rive du lac. Il ne tranvase plus de l'eau mais jette un caillou et c'est une autre leçon qu'il donne. L'historien se perçoit souvent comme un laboureur qui délimite son champ de recherche, le ceint de barbelés afin que nul autre n'y pénètre. Il laboure, il sème et il moissonne, puis il laboure à nouveau. À l'historien paysan, lent et tenace, Alain Boureau préfère le jeu fugace de l'enfant, le geste rapide, l'expérience courte. Mais l'historien au bord du lac est aussi quelqu'un qui doute : mes ronds sont beaux mais j'aurais pu lancer mon caillou ailleurs. Quand Alain Boureau écrit cela dans le *Simple corps du roi*, il critique Alain Boureau qui deux ans auparavant publie la *Papesse Jeanne*, l'histoire d'un caillou, d'une anecdote scandaleuse et tous ses ronds dans l'eau. Est-ce que la Papesse n'est qu'un tour de force? Une autre anecdote, un autre livre? Le travail historique serait-il simple mécanique?

Dans la *Papesse Jeanne*, Alain Boureau avait pourtant proposé une théorie pour sortir l'anecdote du particulier⁴. Il proposait d'organiser l'immense masse des récits chrétiens, depuis

2. PL 210, col. 15.

3. H.-I. MARROU, « Saint Augustin et l'ange : une légende médiévale », in : *L'homme devant Dieu : mélanges offerts au Père Henri de Lubac*, Paris 1963-1964, t. 2, p. 137-149 repris dans IDEM, *Christiana tempora*, Roma 1978.

4. A. BOUREAU, *La papesse Jeanne*, Paris 1988, p. 145-149.

l'Écriture jusqu'aux légendes de saints et historiettes pieuses selon une grille à double entrée qu'il a nommée contrat de véridiction. Le premier axe est celui de l'autorité, ou de la fixité, avec en haut le révélé, au milieu l'autorisé (ce qui correspond avec la notion qui m'est chère de canonique) et en bas l'authentifié qu'Alain Boureau fait descendre très bas jusqu'au fabuleux. Le deuxième axe est celui des usages des récits. Un récit peut être utilisé dans un cadre liturgique, institutionnel, polémique ou simplement être lu pour le loisir. En bon historien, je me suis interrogé sur les sources de ce modèle, même si Alain Boureau m'explique que c'est aller chercher trop loin. Pour le deuxième axe, celui des usages, j'y vois une influence des travaux du bollandiste belge Baudoin de Gaiffier. Son article *L'hagiographe et son public au XI^e siècle* a initié l'école fonctionnaliste de l'hagiographie⁵. Pour le premier axe, je me demande quelle pourrait être la part du *Pacte autobiographique* de Philippe Lejeune. Cette idée que l'auteur d'un récit autobiographique s'engage vis-à-vis de son lecteur à écrire vrai et à présenter sa vraie personne au contraire de la fiction qui ne suppose aucun pacte. Dans le pacte de véridiction, l'écrivain ecclésiastique, par exemple Martin le Polonais, s'obligerait vis-à-vis de la Tradition à la présenter véridiquement. Si par le pacte autobiographique, on s'engage vis-à-vis d'un lecteur moderne, le pacte de véridiction lie un auteur ecclésiastique médiéval avec un lecteur formé dans les règles de la Tradition.

Mais revenons à l'historien, son caillou et son lac. Dans le *Simple corps du roi*, cette image introduit l'anecdote de Capeluche⁶. Pour les fans d'Alain Boureau, il s'agit d'un passage que l'on lit avec l'émoi du potache. Boureau parle d'un bourreau ! Capeluche est donc bourreau à Paris au début de la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons. Il est allié du duc Jean et exécuteur de ses basses œuvres. L'ouvrage d'Alain Boureau liste trois variantes de l'anecdote. Dans une première chronique, le duc Jean entre dans Paris. Capeluche s'approche de lui et lui touche la main en l'appelant « mon beau frère ». Jean le fait exécuter. Dans une deuxième chronique, Jean se promenant dans les rues de Paris rencontre Capeluche entouré d'une escorte. Furieux de cette manifestation publique d'un pouvoir, le duc fait saisir le bourreau et le fait exécuter. Dans une troisième chronique, Capeluche est exécuté car il a mis à mort une femme enceinte, une faute juridique et donc professionnelle. Alain Boureau privilégie la première version. En touchant le duc de sa main de bourreau, celle qui tient la hache, Capeluche exprime que Jean ne peut prétendre à aucun pouvoir sacralisé. Il n'est qu'un corps frère du corps de Capeluche. On aurait pu pourtant passer Capeluche dans la grille de la véridiction et privilégier la deuxième version. Elle est proposée par Thomas Bassin. Dans sa mise en abyme de la concurrence entre le pouvoir laïc et celui nu et brutal des brigands, on pourrait y voir un écho d'une autre anecdote qui eut un grand succès au Moyen Âge : celle de la rencontre d'Alexandre le Grand et du pirate⁷.

Mais au bout du compte, Alain Boureau rejette l'anecdote de Capeluche en la déclarant 'apéritive'. Dans les pages qui suivent, il suit une autre voie en argumentant une théorie : l'ipséité corporelle. La démonstration du *Simple corps du roi* avance qu'il y aurait à la même époque tant un investissement ritualiste intense dans les funérailles royales et princières qu'une critique radicale de la sacralité d'un corps particulier, celui du roi. La Grande peste

5. Article repris dans B. de GAIFFIER, *Études critiques d'hagiographie et d'iconologie*, Bruxelles 1967.

6. A. BOUREAU, *Le simple corps du roi. L'impossible sacralité des souverains français XV^e -XVIII^e siècle* (cf. n. 1), p. 46-47

7. AUGUSTIN, *Cité de Dieu*, IV.4 (BA 33, p. 541).

rend l'homme rare et égalise les corps dans la maladie et la rareté. Dans un autre ouvrage, Alain Boureau revenant sur l'ipséité corporelle, explique qu'il a autrefois voulu la démontrer par l'histoire sociale mais qu'il aurait mieux fallu la chercher dans la scolastique⁸. Dans le *Simple corps du roi*, la nouvelle méthode d'Alain Boureau n'a pas encore trouvé son terrain de jeu où elle pourra se déployer, mais un premier objet caractéristique : un milieu et une époque qui à la fois sacralise et désacralise. Alain Boureau a beaucoup aimé décrire ces objets qui sont comme des gants que d'un geste on peut retourner. Il a parlé d'énoncés tangentiels⁹. Il s'est introduit dans des monastères anglais qui à la fois créent le droit et la politique et les rejettent¹⁰. L'historien doit lancer moins de cailloux normés mais regarder dans ces incursions dans le passé, ce qui est indéterminé, l'un et l'autre. Il faut noter les écarts plus que les tournants, la plasticité plus que la véridiction. Cette leçon, c'est Alain Boureau qui me l'a apprise et je la porte encore.

8. A. BOUREAU, *Le droit de cuissage. La fabrication d'un mythe XIII^e –XX^e siècle*, Paris 1995, p. 257.

9. IDEM, « Propositions pour une histoire restreinte des mentalités », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations* 44.6 (1989), p. 1491–1504.

10. IDEM, *La Loi du Royaume. Les moines, le droit et la construction de la nation anglaise (XI^e –XIII^e siècles)*, Paris 2001.